

Compte rendu conseil municipal des réunions de juillet et août

Désignation des Délégués aux différents syndicats :

ATD 16 : Alexandra QUICHAUD – Charente eaux : Alexandra QUICHAUD – Syndicat Mixte de la Fourrière : Jérôme MICHAUD – SEDG 16 : Raymond VIGIE – SIAEP Nord Est Charente : Manuel DESVERGNE – Commission Appel d'offres : Manuel DESVERGNE, Yvette FORT, Martine RAINAUD, Pascal SIMON

Frelons asiatiques : Pour permettre la destruction des nids de frelons asiatiques, le conseil municipal décide que la Commune participera au financement sur la base forfaitaire de 50.00 €uros. Une facture sera adressée par le prestataire directement à la commune pour percevoir ce montant. Avant d'appeler la personne pouvant détruire le nid de frelons, bien vouloir se faire connaître à la mairie.

Cantine :

Les menus de la cantine sont élaborés en collaboration avec une diététicienne du CDG 16. Un menu végétarien sera mis en place avec une fréquence d'un par semaine. L'apport en calcium, les aliments gras et sucrés ainsi que les viandes seront repensés. L'achat local sera privilégié sous couvert de l'agrément de DGCCRF (Direct° Générale Concurrence, Consommation, Répression des Fraudes). La plateforme « Agrilocal 16 » mettant en relation producteurs et consommateurs sera plus utilisée pour les légumes et viandes. La commune est inscrite pour la semaine du goût du 12 au 16 octobre 2020. L'agente en restauration scolaire est très impliquée quant à la démarche. Des échanges ont lieu avec le restaurant « Le Saint-Laurent » pour le goût et les saveurs.

Salle polyvalente :

Les extérieurs de la salle polyvalente vont être revus : pose d'un bardage vertical sur une partie de la hauteur, un réaménagement extérieur, un Eclairage Public plus adapté. La commande électrique s'opérera de façon manuelle depuis l'intérieur du bâtiment. Les lisses des clôtures seront également changées.

Les travaux de bardage seront réalisés par l'entreprise TG Charpente de ST Claud pour un montant de 7 144,05 Euros ; l'achat des projecteurs s'élève à 2 898,90 Euros.

Voirie : Un cahier des charges doit être rédigé servant de base de consultation aux entreprises de travaux publics dans le cadre de la réfection et l'aménagement de la voirie communale.

Le conseil municipal vote les décisions modificatives suivantes :

Régularisation de compte : achat matériel + 3000 euros – salle polyvalente + 10 000 euros – travaux église : + 4 000 euros – Voiries – 17 000 Euros

Des travaux d'étanchéité le long de l'église seront réalisés l'entreprise Berrigaud pour un montant de 1 440 euros.

Travaux aux vestiaires du terrain de foot : réfection plafond et sol par M Quintard pour la somme de 7 046,70 euros.

Tarif garderie à la rentrée : par trimestre pour 1 enfant fréquentant la garderie matin et soir 28 €, pour 2 enfants : 40 €, pour 3 enfants 50 €.

Le coût d'un enfant ne fréquentant la garderie que le matin ou que le soir sera de 15 €.

Pour les enfants fréquentant occasionnellement la garderie, les parents devront acheter un carnet à la mairie qui comportera 8 tickets pour la somme de 16 €.

Contrat aidé : le contrat de Anthony MAUTRET est renouvelé jusqu'en mars 2021

Création de l'association « Sauvegarde de l'Eglise de Saint-Laurent de Cérès » :

Une nouvelle association a été créée le 24 juin dernier comptant parmi les membres du bureau : M CARDIN Michel Président, M SIMON Pascal Secrétaire et Mme MORENO Eve Trésorière. Une démarche officielle qui consiste à l'enregistrement en Sous-préfecture puis à la Direction de l'INSEE de Metz pour une inscription au répertoire du SIREN permettant d'obtenir les subventions des partenaires financiers a été engagée, viendra ensuite l'ouverture d'un compte bancaire. Celle-ci souhaite profiter de la journée des associations en 09/2020 pour se faire connaître. L'adhésion annuelle est de 20.00 €uros.

Le but est de collecter des fonds pour rénover l'Eglise en collaboration avec la commune mais se réserve le droit d'intervenir également sur le petit patrimoine protégé de la commune (calvaire, fontaines, ...).